



Migration et Co-développement :

Quels positionnements pour les ONG européennes ?

Paris
mardi 24 et mercredi 25 avril 2007

Salle de l'AGECA, Paris 11^{ème}

Migration et co-développement : Quels positionnements pour les ONG européennes ?

Mardi 24 avril : Ateliers thématiques

- 13h30 - Accueil des Invités
- 14h00 - Ateliers thématiques
- 18h00 - Synthèse orale des travaux – Clôture

Mercredi 25 avril : Conférence de restitution – Conclusions et perspectives

- 14h30 - Accueil des Invités
- 15h00 - Restitution des travaux
- 17h00 - Conclusions et cocktail de clôture

ONG européennes participantes

EN BELGIQUE

IRFAM

EN ESPAGNE

GRAMC

EN FRANCE

ADER

GRDR

EN ITALIE

ANOLF

GAO

ISCOS

AUX PAYS-BAS

INTENT

AU PORTUGAL

INDE

AU ROYAUME-UNI

AFRICA RECRUIT

CFD

EMF



ATELIER 1

Les pratiques de mise en réseau : multipolarité et connectivité

Eléments de contexte :

Les migrants originaires d'une même localité se trouvent dispersés dans le monde et s'organisent aux échelles nationale et internationale en de multiples pôles associatifs. Ces derniers constituent une communauté transnationale qui se cristallise grâce à la construction d'un réseau de relations sociales, qui vise une mobilisation commune pour porter des projets de développement, l'organisation d'événements, la rencontre et l'enrichissement interculturel, un discours politique commun. Notons que pour certains réseaux ce n'est pas le territoire d'origine qui est le lien commun entre les membres mais davantage des liens "ethniques", ou générationnels, de genre ou politiques. (...)

Problématique : *Les réseaux migrants transnationaux sont vecteurs de mobilisation et de circulation de la connaissance et des ressources : quels rôles pour les ONG européennes ?*

Questions sous-jacentes :

Quelles structures et quelles pratiques pour les réseaux de diasporas ? ; Quelle forme de mobilisation des réseaux de partenaires pour une action collective ? ; Quel ancrage géographique pour les réseaux de migrants ? ; Quelle est la plus value respective des partenariats ONG/OSIM ? ; Quelle organisation des ONG européennes pour accompagner ces réseaux ? ; Quelles pratiques de plaidoyer pour renforcer l'influence politique des diasporas ? ; Quelle image de la migration ?

ATELIER 2

Territoires pluriels : l'implication citoyenne des migrants, ici et là-bas

Eléments de contexte :

La vie associative constitue un des piliers de la participation citoyenne dans le sens où elle contribue au bien-être, à la vie et au développement de la "cité". Les organisations de migrants mais aussi des individus de manière autonome s'engagent dans ce type d'actions en direction de leur territoire d'origine, ou d'accueil, ou sur ces deux territoires à la fois. Cette participation collective et citoyenne peut prendre différentes formes : financement de projets, promotion de territoire et de partenariats de coopération, contribution aux débats publics, etc. Toutefois, la place et le rôle des organisations de migrants ne sont-ils pas peu connus et reconnus des institutions et des autres organisations de leurs territoires. (...)

Problématique : *Les migrants sont acteurs ou partenaires de leurs territoires d'origine et d'accueil : Comment les ONG européennes contribuent-elles à la reconnaissance de cette participation citoyenne ?*

Questions sous-jacentes :

Les migrants acteurs ici, quelle citoyenneté active ? ; Comment les organisations de migrants contribuent-elles au développement local de leurs territoires ? ; Quelle pertinence des organisations de migrants dans un projet de coopération décentralisée : expertise, médiation, inter culturalité ? ; Comment une ONG peut faciliter l'implication des organisations de migrants dans les processus de développement local ?

ATELIER 3

Accompagnement Individuel : faciliter l'accès aux services et l'entrepreneuriat

Eléments de contexte :

Les migrants investissent pour le bien-être de leur famille "restée au pays", dans l'habitat et parfois dans la création d'activités génératrices de revenus. L'épargne et les transferts financiers générés de ce fait intéressent bon nombre d'institutions ou d'établissements bancaires qui proposent aujourd'hui de nouveaux produits financiers, mieux adaptés, en vue de mieux canaliser cette ressource. En revanche, trop peu d'efforts semblent consacrés à faciliter pour les migrants l'accès à certains services sociaux et économiques, tant dans les pays d'accueil que dans les pays d'origine.

Problématique : *Par leurs capacités d'investissement, les migrants contribuent au développement : comment les ONG européennes peuvent-elles faciliter leurs démarches ?*

Questions sous-jacentes :

Quelles sont les conditions favorables à l'émergence de projets portés par des migrants ? ; Quelle est l'importance de la mobilité pour la réussite des projets portés par des migrants ? ; Quelles pratiques professionnelles pour faciliter l'accès aux services de développement économique (*Business Development Services*) ? ; Quelle utilisation des transferts de fonds des migrants ?

ADER

31, rue de Reuilly
75012 Paris
Tel : +33 (0) 1 40 24 03 03
Fax : +33 (0) 1 40 24 09 77
aderfrance@ader.eu

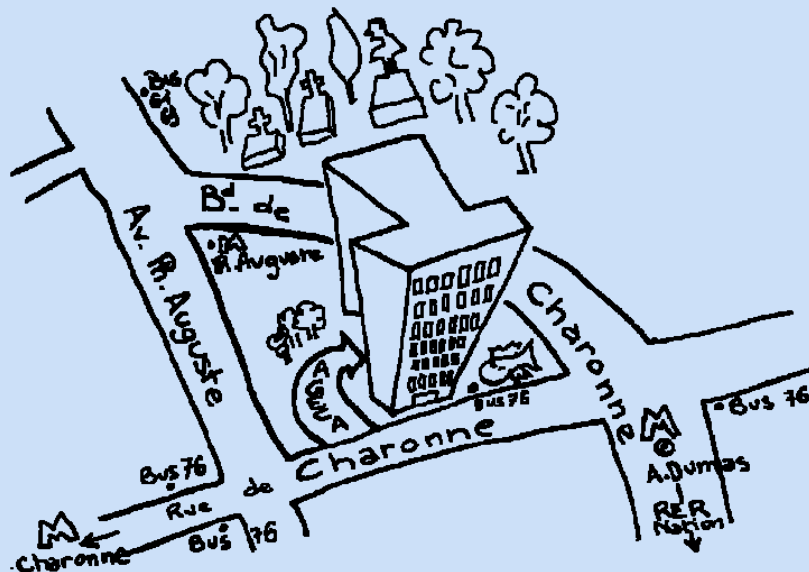
GRDR

66/72 rue Marceau
93109 Montreuil
Tel +33 (0) 1 48 57 75 80
Fax +33 (0) 1 48 57 59 75
grdr@grdr.org

Moyens d'accès:

177 rue de Charonne 75011 Paris
Tél. : 01.43.70.35.67

Métro	Alexandre Dumas	Ligne 2, Nation/Dauphine
	Charonne	Ligne 9, Pont de Sèvres/Montreuil
Bus	Roquette/Père Lachaise	Ligne 61, Austerlitz/Pré St-Gervais Ligne 69, Gambetta/Champ de Mars
	Charonne/Philippe Auguste Charonne/Bagnolet	Ligne 76, St-Germain l'Auxerrois/ Bagnolet
RER	Place de la Nation	Ligne A

**Partenaires Financiers:**

FONDATION
DE
FRANCE

